AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE GRAND EST

msa
ALSACE
LORRAINE
MARNE ARDENNES
MEUSE
SUD Cchampagne

L'EMPLOI AGRICOLE DANS LE GRAND EST

ANNÉE 2016

AVANT-PROPOS

Si les statistiques du Ministère de l'Agriculture sont précieuses pour suivre et observer l'évolution des exploitations et des productions agricoles, les données de la Mutualité Sociale Agricole sont indispensables pour qualifier et quantifier l'emploi agricole salarié et non salarié.

Pour exercer sa mission de service public, la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est a besoin d'appréhender au plus près l'évolution des emplois salariés et non salariés sur les exploitations agricoles.

Ces données sont utiles dans le cadre des études prospectives dans les domaines de l'emploi et de la formation, au niveau départemental et régional.

Les 4 caisses de Mutualité Sociale Agricole du Grand Est et la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est ont convenu d'un nouveau partenariat pour la mise à disposition de données statistiques agrégées et annuelles, sur la base d'une matrice inspirée du partenariat conclu au niveau national, entre l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture et la Caisse Centrale et Mutualité Agricole.

Les tableaux ont été conçus pour être déclinés au niveau départemental, au niveau des anciennes régions « historiques » et au niveau du Grand Est.

Ces données correspondent au périmètre des cotisants MSA : les chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole sont répartis entre les exploitations agricoles de culture et d'élevage, les exploitations viticoles et les entreprises de travaux agricoles. Il est également fait mention des chefs d'exploitation qui relèvent des activités de la forêt, du paysage et des activités hippiques.

Ces mêmes catégories sont utilisées pour les salariés du régime agricole. S'y ajoutent, les catégories «jardins, pêche et artisans ruraux», «collecte et transformation» et «services et administration».

66 196 ACTIFS DE LA PRODUCTION AGRICOLE
40 124 CHEFS D'EXPLOITATION
26 072 EMPLOIS SALARIÉS AU 31 DÉCEMBRE 2016

Les Chefs d'exploitation

29 895 sur les exploitations de culture et d'élevage
9 465 sur les exploitations viticoles
764 sur les Entreprises de Travaux Agricoles (ETA)
10 542 femmes (26 %) et 29 582 hommes

Les Salariés de la production agricole

Au 31 décembre 2016
12 427 sur les exploitations de culture et d'élevage
11 498 sur les exploitations viticoles
2 147 sur les Entreprises de Travaux Agricoles (ETA)

Dans l'année
169 196 salariés
63 474 femmes (37 %) et 105 722 hommes
29 585 ETP

LES EXPLOITANTS AGRICOLES EN 2016

- 29 895 chefs d'exploitation sur des exploitations de culture et d'élevage
- 9 465 chefs d'exploitation sur des exploitations viticoles
- 764 chefs d'exploitation sur des entreprises de travaux agricoles (ETA)

Au total, 40 124 chefs d'exploitation auxquels s'ajoutent :

- 783 exploitants dans le secteur « forêt-bois »
- 1 190 exploitants dans le secteur « paysage »
- 348 exploitants dans le secteur « hippisme »

Le nombre de chefs d'exploitation est stable (+ 0.1 % / 2015) : Il augmente de 3.8 % en viticulture et de 5.8 % dans les ETA. IL recule de 1.1 % dans les exploitations de culture et d'élevage.

RÉPARTITION DES EXPLOITANTS PAR ATEXA

	Alsace	Lorraine	Champagne-Ardenne	Grand Est	France
Culture et élevage	72,3 %	98,4 %	62 %	74,5 %	87,3 %
Viticulture	24,9 %	0,3 %	36,1 %	23,6 %	11,2 %
ETA	2,8 %	1,3 %	1,9 %	1,9 %	1,5 %

Sans surprise, c'est la présence de la viticulture dans les anciennes régions historiques d'Alsace et de Champagne-Ardenne qui pèse sur la répartition des actifs non-salariés dans le Grand-Est. A l'inverse, la Lorraine affiche son caractère « polyculture élevage » avec 82 % d'exploitations qui ont un atelier d'élevage.

Répartition des exploitants par ATEXA - régions historiques

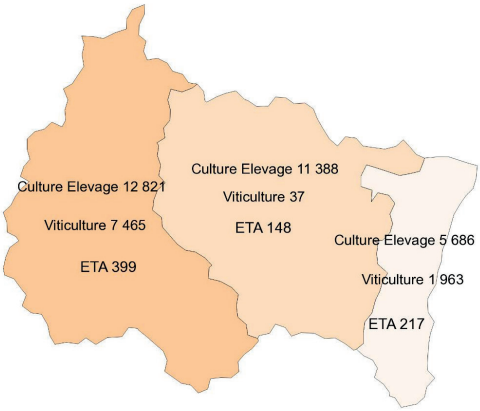

2387 conjoints collaborateurs et 166 aides familiaux complètent la population agricole des non-salariés du Grand Est. Ces effectifs sont en baisse de 7.2 % pour les conjoints collaborateurs et de 21 % pour les aides familiaux.

Répartition départementale des exploitants par ATEXA

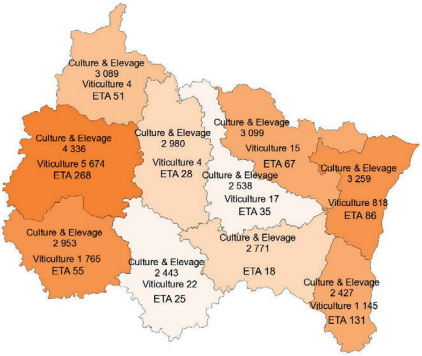

	08	10	51	52	54	55	57	67	68	88
Culture et élevage	3 089	2 953	4 336	2 443	2 538	2 980	3 099	3 259	2 427	2 771
dont Cultures céréalières et industrielles, "grandes cultures"	903	2 239	3 429	499	433	660	965	2 203	1 586	74
Cultures et élevages non spécialisés, polyculture ,poly-élevage	1 112	333	609	1 007	1 105	1 435	5	15	52	498
Elevage bovins	918	244	104	764	791	716	1 864	649	466	1 863
Bovins lait	358	152	47	403	478	397	1 683	490	359	1 123
Bovins viande	301	79	37	130	146	151	180	159	107	276
Autres cultures	54	57	98	41	88	63	73	176	154	87
Autres élevages	102	80	96	132	121	106	192	216	169	249
Porcins, volailles	31	30	22	20	30	30	38	89	26	44
Ovins, caprins, chevaux, autres gros et petits animaux	71	50	74	112	91	76	154	127	143	205
Viticulture	4	1 765	5 674	22	17	4	15	818	1 145	ss
ETA	51	55	268	25	35	28	67	86	131	ss
TOTAL Culture et élevage / Viticulture/ETA	3 144	4 773	10 278	2 490	2 590	3 012	3 181	4 163	3 703	2 790

RÉPARTITION DES CHEFS D'EXPLOITATION PAR ÂGE ET PAR SEXE DANS LE GRAND EST

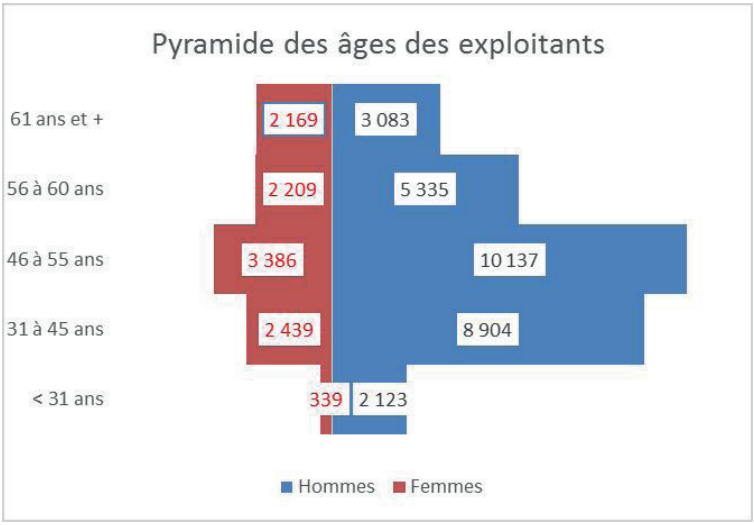

Les 10542 femmes représentent 26.3 % de l'effectif total des chefs d'exploitation dans le Grand Est : 25.5 % en Alsace, 29.1 % en Champagne Ardenne et 21.7 % en Lorraine.

32 % des chefs d'exploitation (12 796) ont plus de 55 ans : ce pourcentage est de 36.2 % pour la France entière. Il atteint 41.5% dans la population féminine contre 28.4% chez les hommes.

Les femmes constituent 34 % de la population des plus de 55 ans.

C'est en Champagne Ardenne que le pourcentage des exploitants de plus de 55 ans est le plus élevé (33 %) ; il est de 31 % en Alsace et de 30 % en Lorraine.
Le pourcentage des exploitants de plus de 55 ans est plus élevé pour les systèmes spécialisés de « grandes cultures » (36.4 %) et pour les systèmes « bovins viande » (34 %). On retrouve la même tendance au plan national avec 42.7 % d'exploitants de plus de 55 ans pour les systèmes « grandes cultures » et 36.8 % pour les systèmes « bovins viande ».

A l'inverse, les systèmes « bovins lait » affichent le plus faible taux d'exploitants de plus de 55 ans : 28.7 % pour la région Grand Est.

La viticulture est une activité plus féminisée que les autres avec 38 % de femmes exploitantes contre 23 % en cultures et élevages ou 13 % cheffes d'entreprises de travaux agricoles.

RÉPARTITION DES CHEFS D'EXPLOITATION PAR ORIENTATION

Grand-Est

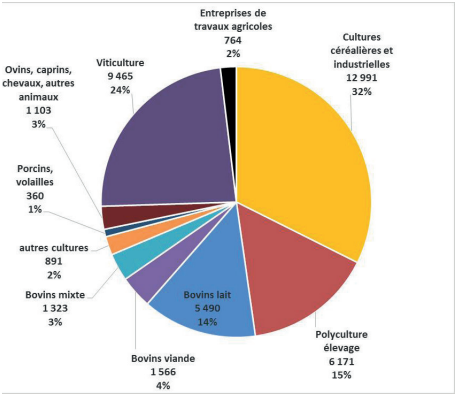

France entière

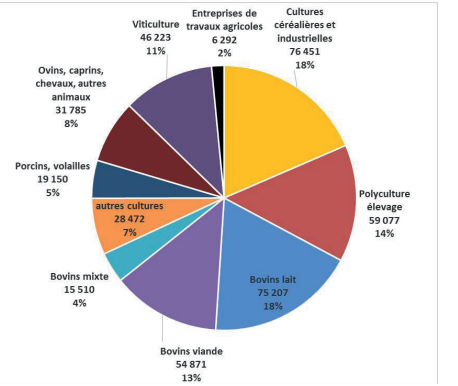

Alsace

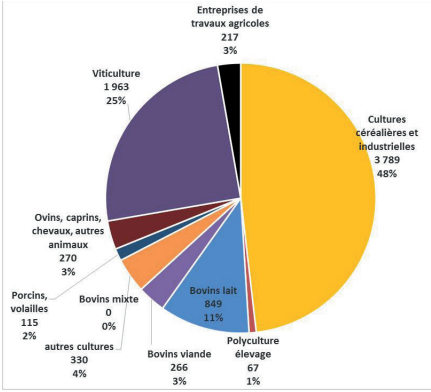

Champagne-Ardenne

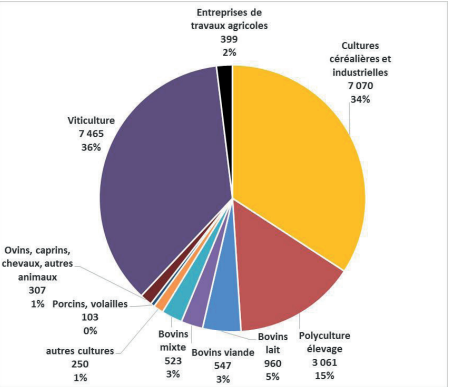

Lorraine

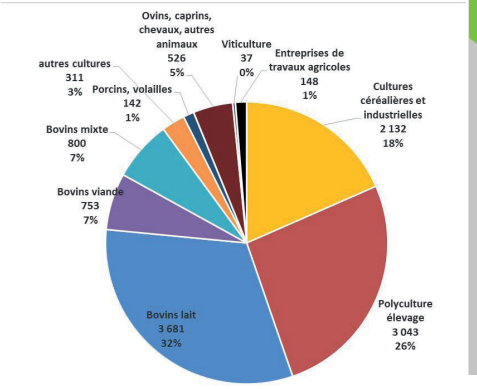

Dans le Grand Est, les différents modes de cultures et élevages représentent 74% de l'activité (en nombre de chef). Ils se répartissent pour moitié en grandes cultures, 1/3 en élevage et 1/5 combinant culture et élevage.

Les systèmes «grandes cultures» sont majoritaires en Alsace et en Champagne Ardenne. En Lorraine, les systèmes « bovins lait » et « polyculture élevage » dominent encore le paysage agricole avec 58 % des effectifs totaux.

RÉPARTITION DES CHEFS D'EXPLOITATION PAR STATUT [1]

Grand Est

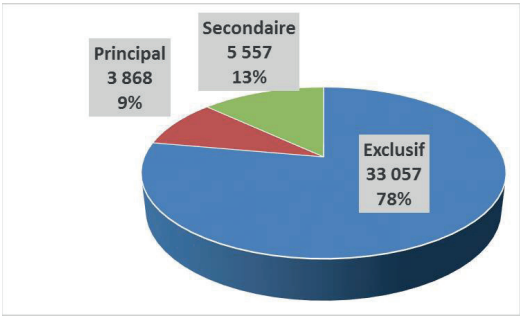

France

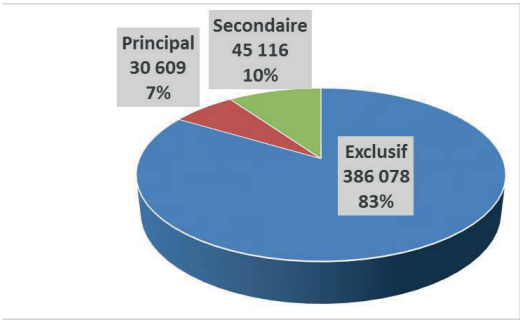

87 % des exploitants agricoles le sont à titre principal ou exclusif dans le Grand Est. C'est en Alsace que le statut secondaire est le plus fréquent (23 % des exploitants alsaciens se déclarent exploitants à titre secondaire). En Lorraine comme en Champagne Ardenne ou sur la France entière, 1 exploitant sur 10 exerce à titre secondaire.

Alsace

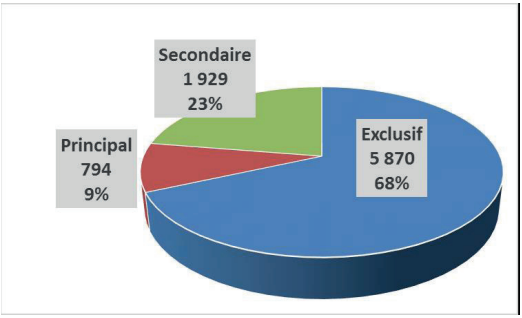

Champagne-Ardenne

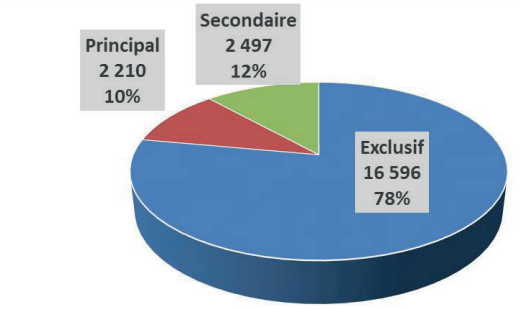

Lorraine

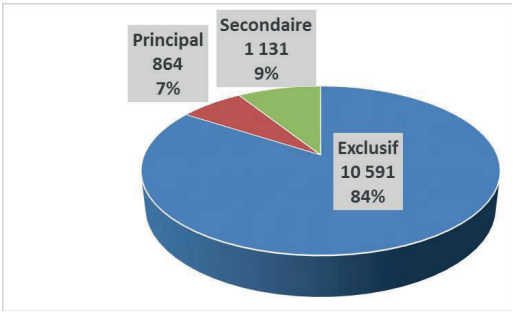

[1] *Il s'agit de l'ensemble des cotisants MSA, y compris Forêt-Bois, Paysage et Hippisme.*

RÉPARTITION DES EXPLOITATIONS SELON LEUR FORME JURIDIQUE - GRAND EST

	Individuel	GAEC	EARL	SCEA	Autres	Ensemble
Culture et élevage / Viticulture / ETA	13 400	2 903	8 397	2 228	4 509	31 437
%	42,6 %	9,2 %	26,7 %	7,1 %	14,3 %	100 %

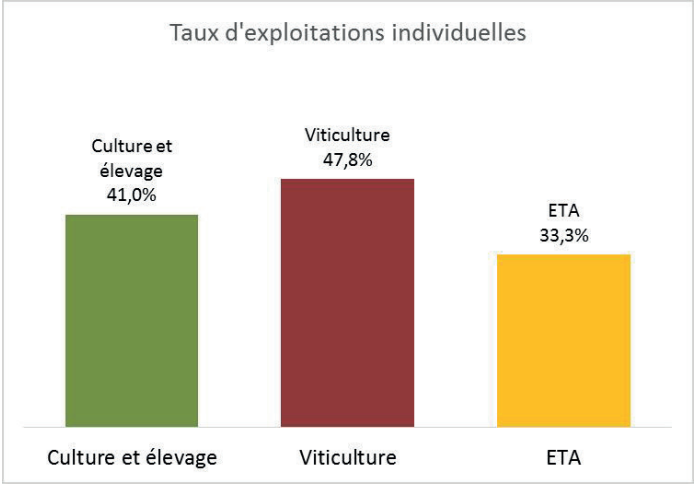

31 437 exploitations sont recensées sur la région Grand Est, soit en moyenne 1 exploitation pour 1.3 exploitants.

Les exploitations individuelles représentent 42.6 % des effectifs des exploitations de culture et d'élevage/viticulture/ETA.

Elles sont majoritaires dans les systèmes d'élevage « bovins viande » (64 %), dans les « autres cultures » (56 %), et les systèmes « ovins, caprins et d'autres animaux » (73 %). A l'inverse, les exploitations de polyculture élevage sont les plus nombreuses sous forme sociétaire (70 %).

En France, le taux des exploitations individuelles est encore majoritaire (53.4 %). C'est en Champagne-Ardenne qu'il est le plus faible (40 %), il est de 44.6 % en Lorraine et de 46.1 % en Alsace.

TAUX D'EXPLOITATIONS INDIVIDUELLES PAR ORIENTATION

	Alsace	Lorraine	Champagne-Ardenne	Grand Est	France
Culture et élevage	50,7 %	44,7 %	33,1%	41 %	53,3 %
Viticulture	35,8 %	46,7 %	51,1 %	47,8 %	54,7 %
ETA	24,7 %	37,9 %	35,9 %	33,3 %	51,8 %

LES NOUVEAUX INSTALLÉS PAR DÉPARTEMENTS EN 2016 (ÂGÉS DE 40 ANS OU MOINS)

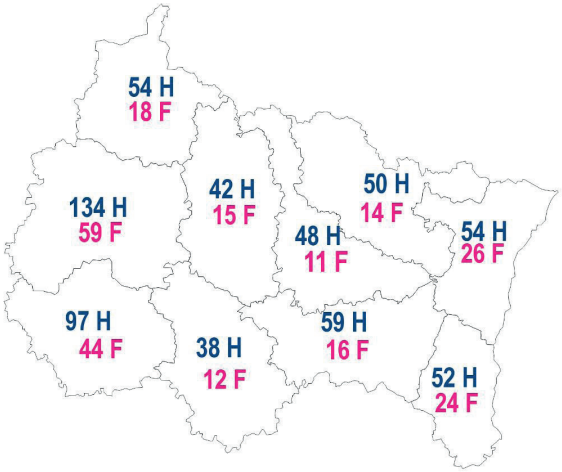

La MSA recense 867 installations d'exploitants de 40 ans ou moins en 2016 dans le Grand Est

- 628 hommes (72.4 %) et 239 femmes (27.6 %)

Les installations les plus nombreuses concernent les « Grandes cultures » (cultures céréalières et industrielles) : elles représentent 29.2 % du total. La viticulture arrive en deuxième position avec 22.3 % des installations de 40 ans ou moins. 14.5 % des installations sont recensées en système de polyculture élevage et 12 % en système spécialisé en bovins lait.

RÉPARTITION DES INSTALLATIONS PAR SYSTÈME D'EXPLOITATION (EN NOMBRE POUR LE GRAND EST)

Installations de 40 ans ou moins

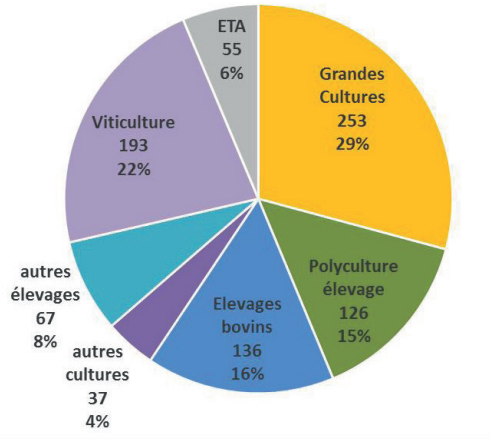

Installations de plus de 40 ans

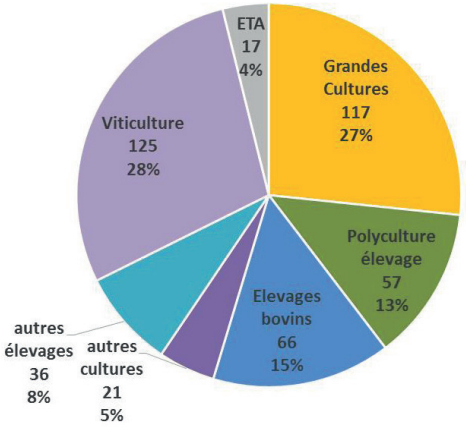

Le taux de maintien à 6 ans dans le Grand-Est est de 91.5 % pour les installations de 40 ans ou moins ; il est de 87.9 % pour la France entière. Le taux de maintien à 6 ans correspond au nombre d'installés de 2010 toujours présents en 2016.

Le taux de renouvellement en 2016 qui correspond au nombre d'installés en 2016 par rapport au nombre de cotisants de 2015 est en moyenne de 3.3 % pour l'ensemble des secteurs d'activité dans le Grand-Est ; il est de 3.2 % pour la France entière.

Le taux de renouvellement dans le Grand-Est est supérieur pour les ETA (10.4 %) et les « autres élevages » (7.2% pour les élevages porcins, ovins, caprins, volailles), il est plus faible pour les exploitations de culture et élevage (3.0 %).

Le taux de renouvellement dans les régions « historiques » est quasiment identique (3.4 % en Champagne-Ardenne, 3.2% en Lorraine et 3.2% en Alsace).

LES SALARIÉS DU RÉGIME AGRICOLE EN 2016 DANS LE GRAND EST

Nombre d'établissements employeurs	19 106
Nombre de salariés de l'année	169 196
Nombre d'ETP	29 585
Nombre d'emplois en cours en fin d'année	26 072

- 36 024 salariés sur des exploitations de culture et d'élevage
- 110 688 salariés sur des exploitations viticoles
- 22 484 salariés sur des entreprises de travaux agricoles

Au total, 169 196 salariés auxquels s'ajoutent :

- 6 618 salariés dans le secteur « forêt-bois »
- 6 541 salariés dans le secteur « paysage »
- 1 403 salariés dans le secteur « hippisme »

Trois autres catégories regroupent 959 salariés du secteur « jardins, pêche et artisans ruraux», 15 936 salariés des établissements de collecte et de transformation et 16 388 salariés des services administratifs de l'agriculture

En production agricole (culture et élevage, viticulture, ETA), le différentiel important entre le nombre de salariés dans l'année (169 196) et le nombre d'emplois en cours en fin d'année (26 072) reflète l'importance du travail saisonnier dans la région.

RÉPARTITION DES SALARIÉS AGRICOLES DE LA PRODUCTION AGRICOLE (EN NOMBRE ET EN ETP)

Nombre de salariés de la production agricole du Grand Est

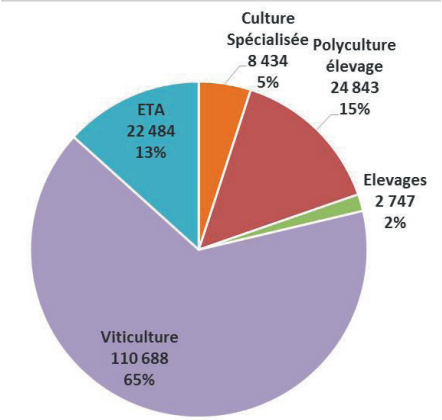

Nombre d'ETP salariés de la production agricole du Grand Est

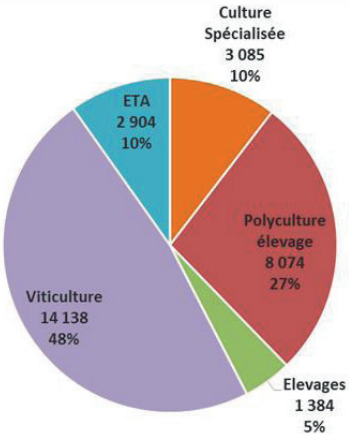

Nombre de salariés de la production agricole France entière

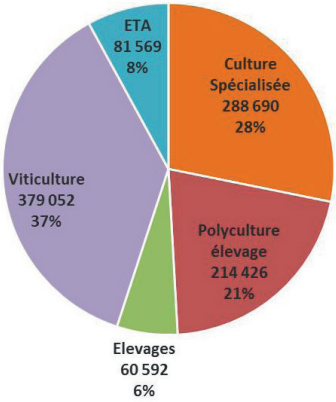

Nombre d'ETP salariés de la production agricole France entière

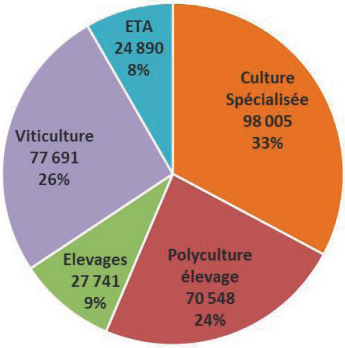

Dans la région Grand Est, la moitié de l'emploi salarié est concentrée sur la Viticulture (48 % des ETP contre 26 % en France). Ce secteur emploie dans l'année plus de 110 000 salariés dans le Grand Est, soit 29.2 % de l'ensemble des salariés de la viticulture tous départements de France confondus.

LES SALARIÉS DE LA PRODUCTION AGRICOLE DANS LES REGIONS HISTORIQUES DU GRAND EST

Nombre d'ETP salariés de la production agricole en Alsace

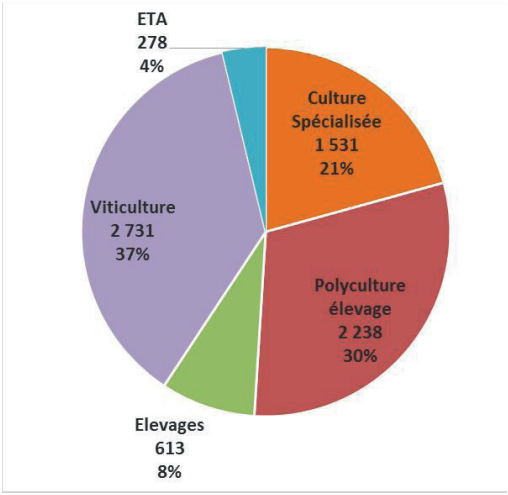

Nombre d'ETP salariés de la production agricole en Champagne-Ardenne

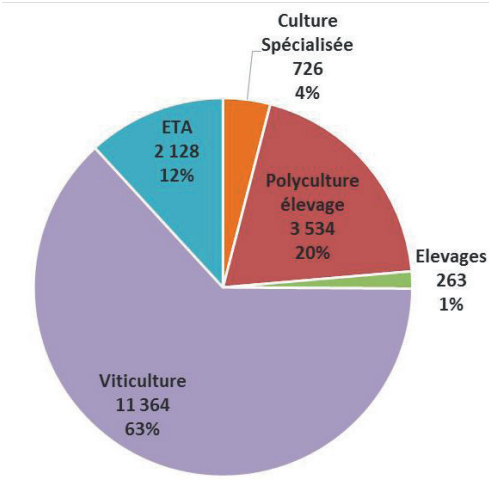

Nombre d'ETP salariés de la production agricole en Lorraine

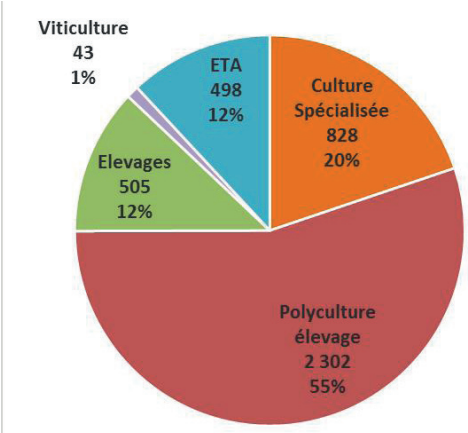

La viticulture, 1er employeur régional de la production agricole, couvre 63 % des ETP en Champagne Ardenne contre 20 % pour les systèmes de cultures et élevages non spécialisés.

En Lorraine, ce sont les systèmes de cultures et élevages non spécialisés qui dominent le paysage agricole avec 55 % des ETP salariés suivis par les systèmes de cultures spécialisées avec 20 % des ETP.

En Alsace, la viticulture domine à nouveau avec 37 % des ETP salariés devant la polyculture élevage qui regroupe 30 % des ETP et les cultures spécialisées avec 21 % des ETP.

RÉPARTITION DES SALARIÉS AGRICOLES DE LA PRODUCTION PAR DÉPARTEMENT

En nombre

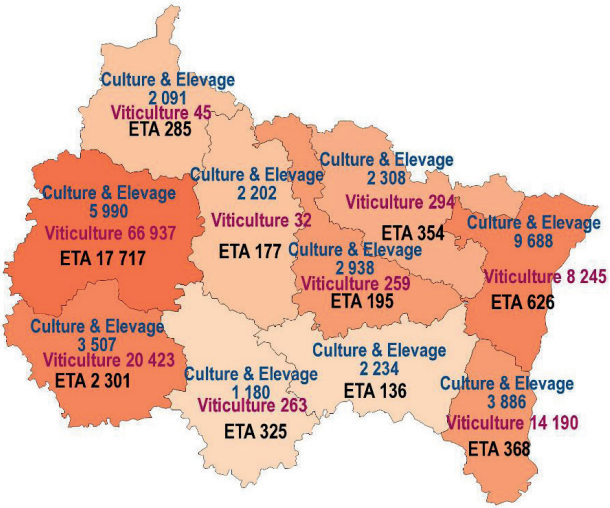

En ETP

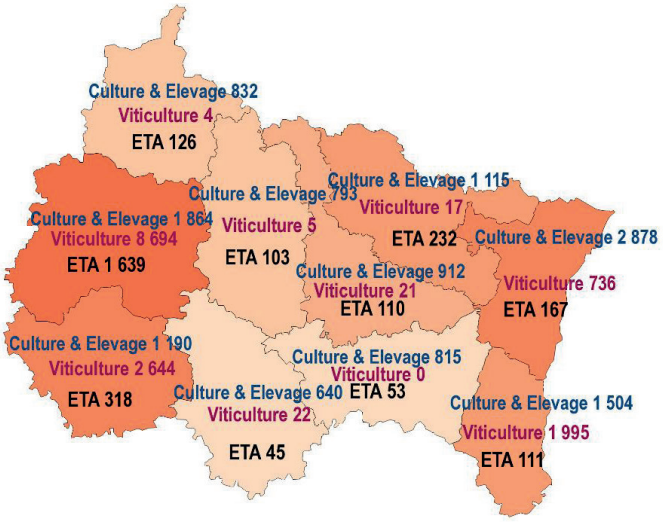

Les 169 196 salariés des exploitations agricoles, viticoles et des ETA représentent 29 585 ETP :

- 12 543 ETP pour les exploitations de culture et d'élevage
- 14 138 ETP pour les exploitations viticoles
- 2 904 ETP pour les entreprises de travaux agricoles

Carte de répartition des ETP salariés de la viticulture

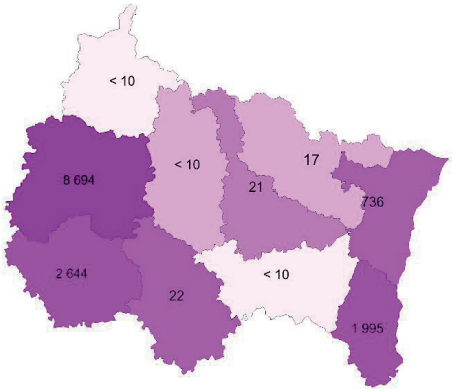

Carte de répartition des ETP salariés des exploitations d'élevage et de polyculture élevage

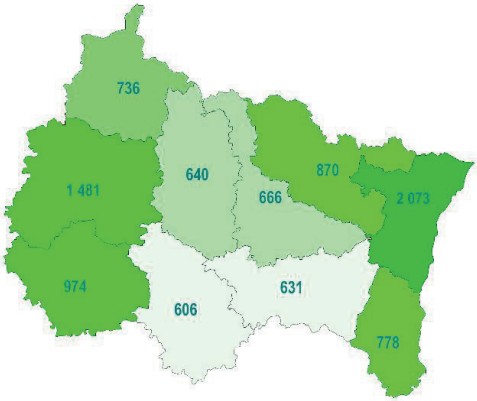

Carte de répartition des ETP salariés des exploitations de cultures spécialisées

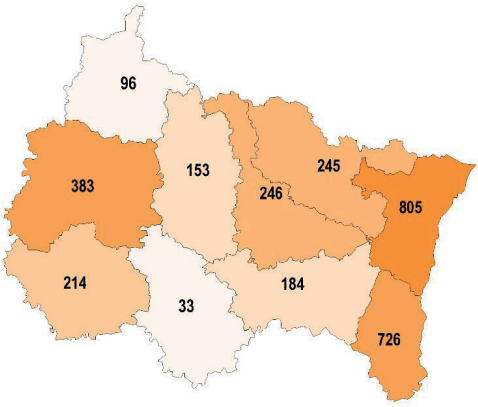

Les autres secteurs regroupent 34 136 ETP répartis entre :

- le secteur « forêt bois » : 4 218 ETP
- le secteur « paysage » : 4 618 ETP
- le secteur « hippisme » : 689 ETP
- le secteur « jardins, pêche et artisans ruraux » : 510 ETP
- le secteur « collecte et transformation » : 11 422 ETP
- le secteur « administration » : 12 679 ETP

Les établissements employeurs de salariés

Les 169 196 salariés des exploitations agricoles sont embauchés auprès de 19 106 établissements :

- 9 292 établissements des exploitations de culture et d'élevage
- 8 656 établissements des exploitations viticoles
- 1 158 établissements des entreprises de travaux agricoles

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS DE SALARIÉS PAR SYSTÈME DE PRODUCTION DANS LE GRAND EST

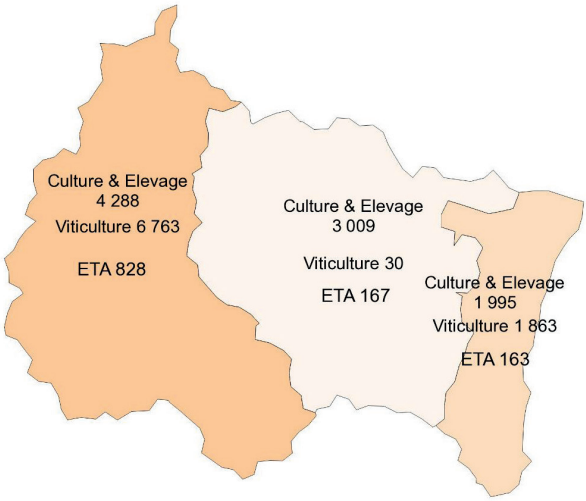

RÉPARTITION DES EMPLOYEURS DE LA PRODUCTION AGRICOLE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Répartition en nombre

Grand-Est

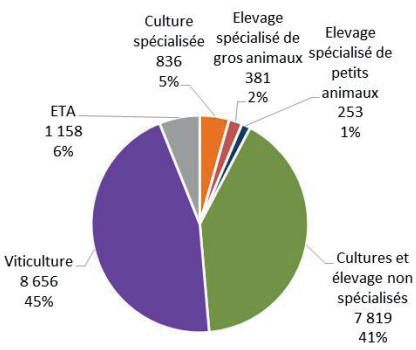

France

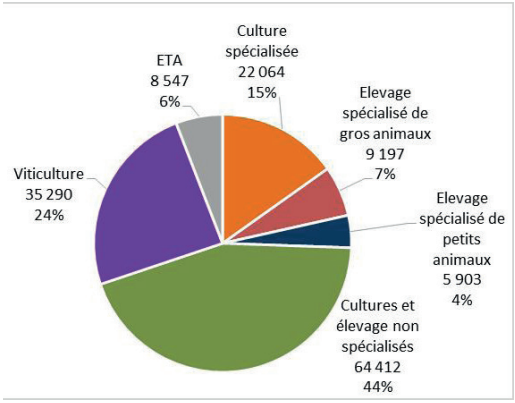

Répartition en ETP

Grand-Est

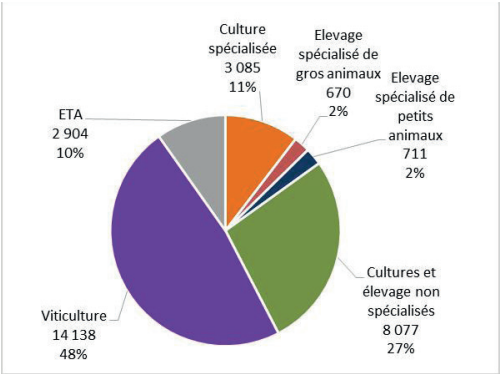

France

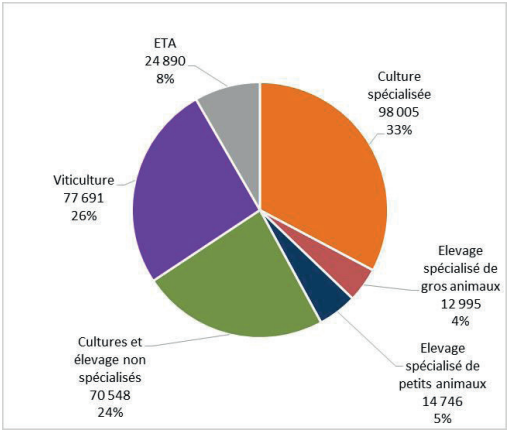

Les « grandes cultures » rassemblent 11 % de l'activité (en ETP) répartie sur 5 % des employeurs. A l'inverse, la polyculture correspond à 27 % des ETP pour 41 % des employeurs. :

RÉPARTITION DES EMPLOIS SALARIÉS EN COURS EN FIN D'ANNÉE SUR LES EXPLOITATIONS

La MSA recense 26 072 emplois en cours en fin d'année sur les exploitations agricoles :

- 12 427 emplois sur les exploitations de Culture et d'élevage dont :
  - 2 542 emplois sur les exploitations de Culture Spécialisée
  - 9 885 emplois sur les exploitations d'élevage et de Polyculture élevage
- 11 498 emplois sur les exploitations viticoles
- 2 147 emplois sur les entreprises de travaux agricoles

RÉPARTITION DES EMPLOIS SALARIÉS EN COURS EN FIN D'ANNÉE SUR LES EXPLOITATIONS DANS LES DÉPARTEMENTS

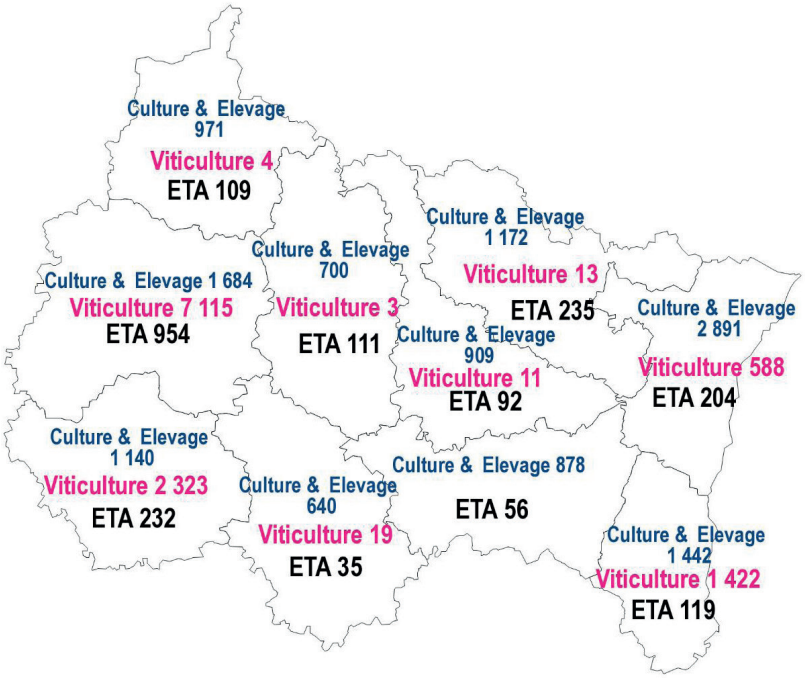

Tableau récapitulatif des emplois salariés dans les entreprises agricoles

	Employeurs	Salariés	Contrats	ETP	Emplois en cours fin année	ETP/ employeur
Culture spécialisées	836	8 434	10 535	3 085	2 542	3,69
Elevages spécialisés de gros animaux	381	1 280	1 452	670	698	1,76
Elevages spécialisés de petits animaux	253	1 467	1 726	711	823	2,81
Cultures et élevages non spécialisés	7 819	24 834	31 865	8 077	8 364	1,03
Viticulture	8 656	110 688	148 098	14 138	11 498	1,63
ETA	1 158	22 484	25 361	2 904	2 147	2,51

A noter le niveau élevé du ratio ETP/employeur pour la catégorie « Cultures spécialisées » qui intègre notamment les établissements spécialisés en maraichage et productions légumières de grande dimension.

Répartition des salariés par âge et par sexe[2]

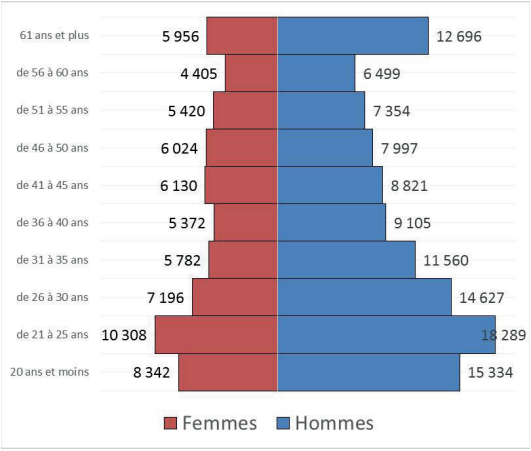

Les salariés de l'agriculture forment une population plus jeune que les exploitants agricoles : la catégorie des plus de 55 ans regroupe 16.7 % des salariés agricoles et 32 % des chefs d'exploitation. Un salarié sur deux (51.6 %) a moins de 35 ans. Les femmes représentent 36.6 % des effectifs de salariés agricoles. La proportion de femmes est plus importante dans les tranches d'âges entre 40 et 60 ans.

[2] *A noter que les effectifs indiqués correspondent aux salariés de la production agricole auxquels s'ajoutent les salariés de la forêt et des activités hippiques soit 177 217 salariés.*

RÉPARTITION DES EMPLOIS DE L'ANNÉE SELON LE TYPE DE CONTRAT DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Grand Est

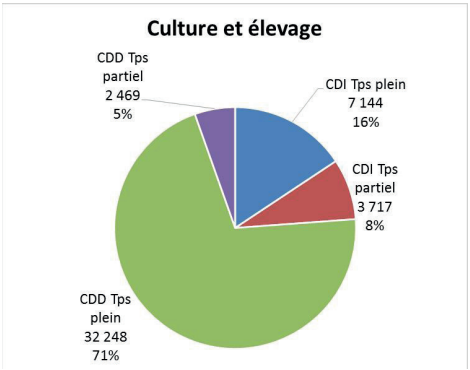

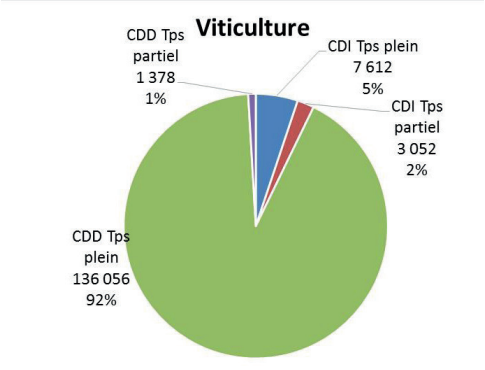

France entière

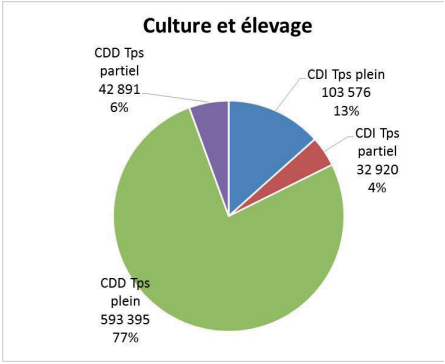

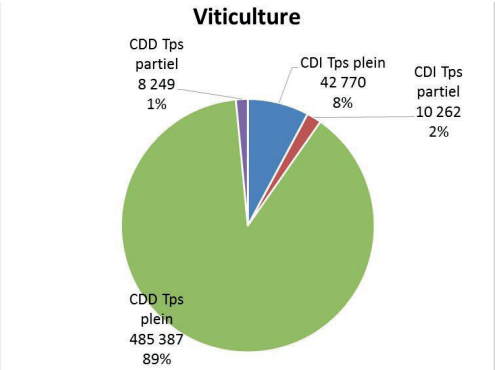

Les emplois de l'année sont répartis sur 219 037 contrats dont 45 578 en Cultures et Elevage et 148 098 en Viticulture.

Les emplois de salariés sur les exploitations agricoles sont très majoritairement des contrats à durée déterminée dans le Grand-Est et au niveau national. Les CDD représentent 76 % des contrats en Culture élevage et 93 % en viticulture pour le Grand-Est (respectivement 82 % et 90 % pour la France entière).

Les contrats sont très majoritairement des contrats à temps plein. Ils représentent 86 % des contrats en Culture élevage et 97 % en Viticulture pour le Grand-Est (respectivement 90 % et 97% pour la France entière).
Au final, les CDD Temps Plein représentent 71% de l'emploi en culture/Elevage et 92% en viticulture.

Méthodologie, définitions, sources et méthodes

Ce document a été réalisé à partir de données fournies et validées par les 4 caisses de Mutualité Sociale Agricole (MSA) du Grand Est :

- Alsace (Bas-Rhin - Haut-Rhin)
- Lorraine (Vosges – Moselle – Meurthe et Moselle)
- Marne - Ardennes - Meuse (Marne – Ardennes – Meuse)
- Sud Champagne (Aube – Haute-Marne)

La MSA gère deux régimes de protection sociale : celui des actifs salariés agricoles et celui des actifs non-salariés.

En MSA, l'ensemble des actifs non-salariés de l'agriculture recouvre les catégories d'actifs suivantes : les chefs d'exploitation à titre exclusif et pluriactifs (principaux et secondaires), les conjoints (collaborateurs ou participant aux travaux de l'exploitation), les aides-familiaux et les cotisants solidaires.

Le champ des chefs d'exploitation et d'entreprise agricole de la MSA est différent de celui des recensements et enquêtes structure réalisés par le Service de la Statistique et de la Prospective du Ministère de l'Agriculture :

- Il inclut la filière bois (sylviculture, exploitation de bois, scieries fixes), une partie des métiers de la mer (conchyliculture, pêche côtière et en eau douce, aquaculture, marais salants), les artisans ruraux, les entreprises de travaux agricoles, de jardins, paysagistes, de reboisement, ainsi que des professions du monde hippique (centres d'entraînement, centres équestres),
- Il exclut les exploitants agricoles ou les chefs d'entreprise agricole dont l'entreprise est de taille inférieure à la ½ Superficie minimum d'installation (SMI) (la SMI est un « équivalent surface » calculée à partir de la superficie réellement exploitée, du nombre d'animaux ou, à défaut, par rapport au temps de travail).

Les mesures statistiques de la MSA concernant les non-salariés agricoles sont réalisées au 1er janvier de chaque année.

Dans ce document, sur le volet « les actifs non-salariés », seules les activités suivantes sont retenues :

- Les agriculteurs, viticulteurs : maraîchage, floriculture, arboriculture fruitière, pépinière, cultures céréalières et industrielles, "grandes cultures", viticulture, autres cultures spécialisées, élevage bovins lait, élevage bovins viande, élevage bovins mixte, élevage ovins, caprins, élevage porcins, élevage de chevaux, autres élevages de gros animaux, élevage de volailles, lapins, autres chevaux, autres élevages de gros animaux, élevage de volailles, lapins, autres élevages de petits animaux, entraînement, dressage, haras, clubs hippiques, conchyliculture, cultures et élevages non spécialisés, polyculture, poly-élevage, marais salants.
- Les entreprises de travaux agricoles

Sont exclues :

- La production liée à la forêt : exploitation de bois, scieries fixes.
- La production paysagère : entreprises de jardins, paysagistes, de reboisement.

Les conjoints collaborateurs, aides-familiaux et cotisants solidaires (cotisant sans droits à prestation en retour) ne sont pas pris en compte.
Les données Alsace Moselle n'étant pas disponible par code ATEXA, la CCMSA a procédé à une ventilation par secteur d'affiliation pour les départements 57 67 68 et la région Grand Est.

Le champ des actifs salariés agricoles couvre l'ensemble des salariés d'une année indépendamment du type de contrat (salariés, occasionnel,..) et de sa durée. Les salariés sont recensés par risque AT (Accident du Travail) prépondérant de l'établissement employeur. Le département de référence est celui de l'établissement employeur. On compte un individu pour chaque code risque AT dans le cas où le salarié a travaillé dans plusieurs risques AT durant l'année. Si le salarié a eu plusieurs contrats de travail dans le même code risque AT, il est compté une seule fois.

Pour le volet « actifs salariés », les activités suivantes sont retenues (avec respectivement le code risque AT) :

- Les salariés agricoles, viticoles et en ETA : Cultures spécialisées (110), Champignonnières (120), Elevage spécialisé de gros animaux (130), Elevage spécialisé de petits animaux (140), Entraînement, dressage, haras (150), Conchyliculture (160), Marais salants (170), Cultures et élevage non spécialisés (180), Viticulture (190), Entreprises de travaux agricoles (400).

Sont exclus :

- Les salariés de la forêt : sylviculture (310), gemmage (320), exploitations de bois (330), scieries fixes (340).
- Les salariés du paysager : entreprises de jardins, paysagistes (410).
- Les salariés des industries de transformation agro-alimentaire
- Le tertiaire agricole

E.T.A : Entreprise de Travaux Agricoles.
E.T.P : Un Equivalent Temps Plein correspond à 1 820 heures de travail.
C.D.I : Contrat à Durée Indéterminée
C.D.D : Contrat à Durée Déterminée.

Rédaction
Nadine GADEAU - gadeau.nadine@mam.msa.fr
Bruno BOSCHIERO – bruno.boschiero@meuse.chambagri.fr

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE GRAND EST

msa
ALSACE
LORRAINE
MARNE ARDENNES
MEUSE
SUD CHAMPAGNE